



CENTRE DE GESTION DE LA
FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

Village des Collectivités Territoriales

1 avenue de Tizé - CS 13600 - 35236 THORIGNÉ-FOUILLARD CEDEX - Téléphone 02 99 23 31 00 - Télécopie 02 99 23 38 00 - www.cdg35.fr - E-mail : contact@cdg35.fr

Délibération n° 25-59 Conseil d'Administration du 03/07/2025

Budget Annexe de la Coopération Concours Grand-Ouest intégrée : Décision modificative N° 01/2025

Service Concours - Examens
Service Ressources « finances »

• Membres en exercice :	35
• Quorum :	18
• Membres présents :	19
• Pouvoirs :	9
• Suffrages exprimés :	28
• Votes POUR :	28
• Votes CONTRE :	0
• Abstentions :	0

Louis LE COZ, rapporteur, informe les membres du Conseil d'Administration que la décision modificative n° 01 de l'exercice 2025 du budget annexe interrégional a pour objectif d'ajuster les prévisions inscrites au budget primitif et ainsi permettre une régularisation des écritures.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses de fonctionnement	
Chapitre 011	
6281 - Concours divers.	-60 000.00 €
Chapitre 67	
673 - Titres annulés sur exercices antérieurs	+60 000.00 €
TOTAL Dépenses de fonctionnement	0.00 €



Les membres du Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité, par vote à main levée :

DÉCIDENT

- d'approuver la décision modificative n° 01/2025 du Budget Annexe de la Coopération Concours Grand-Ouest intégrée ;
- d'autoriser Madame la Présidente à mettre en œuvre cette décision modificative n° 01/2025 du Budget Annexe de la Coopération Concours Grand-Ouest intégrée.

AR-Préfecture de Rennes

035-283503563-20250704-13-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 04-07-2025

Publication le : 04-07-2025

Le Secrétaire de Séance

Jean-Pierre SAVIGNAC



La Présidente du Centre
de Gestion d'Ille-et-Vilaine,

Chantal PÉTARD-VOISIN